

de munitions ; que comme ces insinuations auroient pû ne pas produire l'effet qu'on s'en étoit promis , on a eu recours à une autre beaucoup plus adroite , qui a été de faire considérer à ce Prince , que quoique la rétribution à laquelle la Couronne de *Dannemarck* s'étoit engagée envers lui fût très-considérable , il pourroit retrouver le même avantage & au-delà , en augmentant les droits d'entrée & de sortie sur toutes les marchandises qui constituoient le commerce de ces deux Ports ; que cette ouverture ayant achevé d'ébranler l'Empereur , il n'a plus été difficile de le faire changer de résolution ; que cependant comme il a paru nécessaire de colorer de quelque prétexte la rupture d'un Contract formel , le prétendu projet de s'emparer de *Saffia* & de *Ste. Croix* , a été le motif spécieux duquel on s'est couvert ; que lorsque Mr. de Longueville a été arrêté , on a interdit en même-tems à Mr. Rey l'exercice de la charge de Consul de *Dannemarck* dont il avoit commencé à faire les fonctions ; qu'on ne leur a déclaré à l'un & à l'autre , qu'en termes vagues & ambigus , la raison d'un procédé aussi étrange , que quoique cet événement fût un coup fatal , il ne seroit peut-être pas impossible de le surmonter , si l'on trouvoit le moyen de faire bien comprendre à l'Empereur , que toute cette manœuvre n'est qu'un artifice qui a été mis en usage à dessein de le surprendre & de lui faire retracter sa parole , puisqu'il est très-ridicule d'insinuer qu'une Escadre qui n'a pas 500 hommes à bord soit destinée à envahir les possessions d'un Prince puissant qui commande à des millions de Sujets , & qui a de nombreuses Armées sur pied ; tandis qu'il est hors de doute que les troupes venues à
bord